

Inauguration du terrain synthétique Hersin-Coupigny
Vendredi 22 septembre 2025 – 18h
ELEMENTS DE LANGAGE POSSIBLES

Le projet en deux mots :

Création d'un terrain synthétique de football à 5

Coût du projet : 83 694 € / Département : 25 108 € (30%)

Éléments de langage possible (intégrant les éléments clés des divers notes) :

*** La création d'un terrain synthétique dans une commune est toujours une bonne nouvelle pour les associations et la population.**

- Evidemment c'est un équipement sportif supplémentaire à disposition des bénévoles, des centres de loisirs ou des écoles mais c'est surtout un support supplémentaire pour la démocratie locale.

- Le FC Hersin et le club de futsal sont bien sûr des clubs sportifs mais ce sont surtout des associations, des lieux de citoyenneté active, où l'on apprend des règles et de la discipline. En ce sens, leur rôle est tout aussi important que celui de la famille ou de l'école.

Ce sont aussi des lieux d'émancipation où les jeunes peuvent prendre des responsabilités et être reconnus pour leur engagement. Là aussi cette acquisition du savoir-être est tout aussi importante que l'apprentissage à l'école.

- Alors il convient de souligner le rôle prépondérant de tous ces bénévoles associatifs et des éducateurs. Il ne faut pas avoir peur de dire qu'eux aussi sont les représentants de la République dans les territoires.

*** Le sport c'est aussi la prévention santé**

Le mieux manger et l'activité physique sont devenus des enjeux de société (lutte contre l'obésité, maladies cardio-vasculaires...).

*** Le sport et la vie associative c'est enfin du lien du lien social**

Quel que soit son âge, rien n'est pire que l'isolement. Alors une association, un club de sport, c'est très souvent une main tendue plus qu'utile. Et quand on est dans un stade portant le nom de Marian KACZMAREK, on sait forcément combien le sport est un facteur efficace d'intégration, de lien social et de fraternité !

*** Tout cela justifie l'engagement du Département auprès de la commune d'Hersin-Coupigny, au-delà de ses compétences obligatoires.**

- La seule compétence obligatoire pour le Département en matière de sport ce sont les schémas de randonnées pédestres et les sports de pleine nature. Or nous intervenons aussi sur la création de city-stade, de terrains synthétiques, de skate-parks et de pumptracks, en y consacrant 1 million € chaque année.

- Nous consacrons aussi 3 millions € pour les piscines et les salles de sports à proximité des collèges, près de 100 000 € pour les 63 sections sportives des collèges, nous accompagnons l'UNSS, l'USEP et les comités départementaux si précieux pour les clubs, près de 850 000 € sont consacrés aux clubs amateurs de haut-niveau, comme le Club de badminton d'Hersin ou le Handball club lorsqu'il évoluait en Nationale 3. 790 000 € sont aussi dédiées aux manifestations sportives...

Tout cela nous le faisons de manière volontaire et en dehors de ce que la loi nous demande de faire.

Aussi, quand l'opposition demande un recentrage de l'action du Département sur ses compétences obligatoires et ne vote pas le budget c'est toute cette aide là qui est remise en cause.

Mais la majorité départementale, emmenée par le Président Jean-Claude LEROY, a fait un choix, celui de parfois réduire un peu la voilure parce que les difficultés budgétaires sont là mais ne rien abandonner parce que toutes nos politiques sont utiles.

C'est un chemin vers lequel nous invitons d'ailleurs le gouvernement parce qu'après avoir ébloui le monde entier et rassemblé notre Nation durant les Jeux Olympiques de Paris, c'est un bien mauvais signal envoyé au monde du sport que de réduire ainsi les budgets des fédérations et des collectivités qui accompagnent les clubs.

Mais soyez certains que le Département restera à vos côtés Monsieur le Maire, comme c'est le cas aujourd'hui pour ce terrain synthétique. Et, pour en discuter régulièrement avec vous, je sais qu'il y a bien des projets sont encore dans vos cartons.